

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 21 Juin 1892

NOUVELLES LOCALES

Mercredi dernier, de violents orages ont éclaté sur divers points de la France, occasionnant des dégâts assez importants. Ici nous n'avons eu qu'une légère pluie dont les jardins ont ressenti l'heureux effet.

Jeudi, la procession de la Fête-Dieu a eu lieu avec le cérémonial d'usage. M^{sr} Guyotte, vicaire général, archidiacre, portait le Saint Sacrement, précédé des enfants des écoles, de la Société Philharmonique, des congrégations et d'un nombreux clergé. Les carabiniers escortaient le cortège. Sur tout le parcours, les maisons étaient décorées de tentures, de drapeaux et de fleurs.

Le temps, très beau dans la journée, s'était assombri vers cinq heures; cependant rien n'est venu troubler la célébration de cette fête religieuse, qui s'est accomplie en présence d'une foule respectueuse, et avait attiré, à Monaco-Ville, un grand concours de population.

Dimanche, la procession a eu lieu dans la paroisse de la Condamine, où les fidèles ont montré le même empressement que les années précédentes.

Le jeune Joseph Formia, âgé de 12 ans, ayant trouvé, rue de Lorraine, une bague en argent, s'est empressé de la déposer au bureau de police.

Le comité organisateur des fêtes de Saint-Roman, s'est réuni samedi soir et a constitué ainsi son bureau : *Président*, M. Pierre Botta ; *Vice-Présidents*, MM. Joseph Abel et Clément Ciais ; *Trésorier*, M. F. Biancheri ; *Vice-Trésorier*, M. Henri Abel.

Le premier bal a été fixé au 10 juillet prochain.

Dans la nuit du 18 au 19 de ce mois, les agents de sûreté Sendral et Fleury ont rencontré, sur le boulevard des Moulins, trois individus d'allure suspecte, porteurs de sacs renfermant des pièces d'argenterie et ne justifiant pas d'une manière satisfaisante la provenance de ces objets. Les agents ont conduit au poste de Monte Carlo ces trois individus nommés Rollerli Stefano, Bruno Carlo et Ferrari Jean, marbrier, tous originaires d'Italie. Sur l'un d'eux on a trouvé un bout de bougie et un pistolet chargé. Le contenu de leurs sacs ne laissait aucun doute sur la façon dont ils se l'étaient approprié. Ils ont été mis à la disposition de la justice, qui apprenait bien vite que l'hôtel du Pavillon, à Menton, venait d'être dévalisé.

La Société d'encouragement au bien a distribué, le 25 mai dernier, les récompenses annuelles dont son titre même indique l'objet. Dans la liste de ses lauréats, nous remarquons une médaille d'honneur décernée à M. P. F. Luca, demeurant à Monaco, rue de la Turbie, pour dévouement à la famille et encouragement au bien.

A la mort de son père, M. Luca, aîné de huit orphelins sans fortune, marié et père de famille lui-même, n'hésita pas à se charger de l'éducation

de ses frères et sœurs, et parvint, à l'aide de sa femme, à mener à bien l'œuvre ardue et méritoire qu'il avait courageusement entreprise.

Au moment de mettre sous presse on nous annonce la mort de M. Godeck, second sous-chef et l'un des plus anciens musiciens de l'orchestre de Monte Carlo, qui a succombé à une attaque d'apoplexie.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Toulon. — On a de nouveaux sinistres à déplorer dans notre région.

Tout d'abord, le feu a repris naissance dans les parcs à fourrages de la marine, à Missiessy, à proximité des parcs à fourrages du 111^e de ligne, qui ont été détruits dans la nuit de dimanche à lundi dernier. Grâce à de prompts secours, on s'est rendu maître du feu avant qu'il ait produit de graves dégâts.

Un incendie s'est déclaré sur la colline de la Croix-des-Signaux, dans la presqu'île de Saint-Mandrier, tout près de l'hôpital maritime. On a craint un moment pour cet établissement, qui est consacré au traitement des affections coloniales et qui contient toujours un grand nombre de malades.

Le préfet maritime a envoyé des troupes de marine sur les lieux. Les secours, habilement dirigés par les officiers, ont préservé du sinistre l'hôpital et la batterie de la Caraque.

Les pertes consistent en une vingtaine d'hectares brûlés. Enfin on signale des incendies partiels dans le nord du département.

Cannes. — L'escadre de réserve de la Méditerranée, placée sous le commandement de l'amiral Vignes, a continué ses évolutions au large, après avoir quitté la rade de Saint-Tropez.

Dans la soirée de jeudi, on a pu la voir continuant ses manœuvres au sud-ouest de Nice, à 18 milles environ, puis mettre le cap sur le mouillage de Golfe-Juan où elle a jeté l'ancre vers 5 heures du soir.

L'escadre de réserve, après un séjour d'une semaine au Golfe, se dirigera vers Villefranche, où elle demeurera probablement jusqu'au moment où elle devra agir de concert avec l'escadre commandée par l'amiral Rieu-nier, pour se trouver dans le port de Toulon, le 14 juillet.

Vallauris. — Pendant que nos propriétaires d'orangers se débattent avec les acheteurs, qui ne leur offrent que 20 centimes par kilog. de fleurs, et sont obligés de se constituer en syndicat pour obtenir le prix de 60 centimes, les journaux de Paris nous apprennent qu'il s'y trouve des pharmaciens qui paient 4 fr. 50 le kilog. des fleurs récoltées aux Tuileries et au Luxembourg.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Depuis la journée du Grand Prix, le temps, devenu pluvieux, a mécontenté les maîtresses de maison dont les hôtels ont des jardins, et a bien mérité de celles qui

n'ont que des salons. Il a plu et il a fait froid. Les *garden-parties*, qui se sont tout à fait francisés, en ont été contrariés; mais les invitations étaient lancées depuis plusieurs jours, impossible de les décommander. On a préféré en changer un peu le caractère et joindre à la promenade autour des pelouses un bal dans les salles du rez-de-chaussée, des buffets dans les salles à manger.

Chez la princesse de Sagan, il y a eu plus de monde dans les salons que dans le jardin, qui est magnifique et se prolonge jusqu'au boulevard des Invalides qu'il termine. Jusqu'à cinq heures, il n'y a pas eu trop de vent, et la température était assez agréable: on s'est tenu sur la terrasse monumentale et on s'est promené aux sons d'un bon orchestre, qui jouait à l'extrémité du grand perron. A six heures, le temps a « fraichi », comme disent les marins, l'orchestre s'est rapproché et la princesse a dansé le premier quadrille en ayant pour cavalier le prince Auguste de Saxe-Cobourg-Gotha. Près des buffets, dressés dans la salle à manger, on admirait beaucoup deux petits arabes, amenés d'Algérie par la princesse et son fils, dont les costumes étaient étincelants d'or et de pierreries, comme ceux des négroillons qui accompagnaient les grandes dames au xviii^e siècle.

Le *garden-party* de lady Blount, à laquelle ont pris part plus de mille invités, n'a pu avoir lieu dans le jardin. Le mauvais temps a obligé cette brillante assistance à se réfugier dans les salons. Sir Edward Blount, qui a une grande situation dans l'aristocratie anglaise, et dont le fils est un des principaux organisateurs du bazar de la Charité, habite sur le boulevard de Courcelles un hôtel merveilleusement approprié aux grandes réceptions, et il a suffi pour que celle de mardi dernier réussît à souhait, malgré le temps, de placer l'excellent orchestre de Waldteufel dans la véranda qui domine le jardin.

Le *garden-party* de vendredi, au ministère des affaires étrangères, a été on ne peut plus réussi. Le temps était frais, mais sec, et les deux mille invités sont venus dès trois heures de l'après-midi. A cinq heures, quand M^{me} Carnot, au bras du ministre des affaires étrangères, a fait son entrée et s'est promenée dans les salons et le jardin, la fête battait son plein. On a dansé jusqu'à huit heures du soir.

On annonce pour lundi un *garden-party* chez la comtesse Armand, née de Gontaut-Biron, femme du député de l'Aube.

Une fête champêtre superbe a été donnée dans l'île du lac du Bois de Boulogne, par la marquise d'Anglesey. Toute l'île était embrasée des feux, des lampes électriques et des ballons lumineux semés dans les arbres. C'était féerique. Sur la rive, les invités étaient attendus et faisaient le passage dans des gondoles illuminées, où avait été installée une tente d'étoffe grise. La réception a commencé par un dîner admirablement servi. On s'est promené aux sons d'un orchestre de tziganes placé sur une pelouse; puis on a dansé dans une salle de danse merveilleusement décorée de fleurs et de tentures. Le buffet avait été dressé sous une tente voisine. Toutes les dames étaient en chapeau et portaient quelques bijoux discrets, comme aux bals de Deauville, sous l'Empire.

On a donné tellement de dîners cette semaine, qu'il est difficile de faire une sélection. La vicomtesse Michel de Pierredon a donné un grand dîner en l'honneur du prince Auguste de Saxe-Cobourg-Gotha.

Au dîner donné par la marquise de Forget, on a eu la surprise d'une charmante saynète de M. Léon de Tinsseau: *Entre chien et loup*, très bien interprétée par la

baronne Decout, M^{lle} de Belmont, M. Duhautbourg. La vicomtesse de Courval, qui a mis à la mode les dîners par petites tables, a donné un dîner de cinquante convives dans son charmant hôtel de la rue Paul-Baudry. Après le dîner, il y a eu réception et cotillon. M. et M^{me} Paul Borelli ont terminé leurs réceptions dans leur élégant hôtel de l'avenue Montaigne par un très beau dîner. M. Kretzulesco, ministre de Roumanie, a donné un grand dîner en l'honneur de Mgr Innocenti, évêque de Plojesti, venu de Bucharest pour consacrer la chapelle roumaine de la rue Jean-de-Beauvais. Dîner des plus élégants suivi de bal et de cotillon chez M^{me} Yurbe, dans son somptueux hôtel de l'avenue du Bois de Boulogne. Grand dîner chez la comtesse de Mont-Saulnin. Bals et cotillons un peu partout, chez la vicomtesse de Courval, chez la comtesse Raoul de Kersaint, chez M^{me} Guzman Blanco, chez la comtesse de Chaumont-Quitry, dans son hôtel de l'avenue d'Iéna, avec l'orchestre de Waldteufel, et souper par petites tables chez la baronne Nacket, dans sa villa d'Auteuil. Une immense tente avait été dressée dans le jardin et servait de salle de danse.

A Versailles, où la saison d'été commence, M^{me} Galinier a donné une charmante soirée de comédie dans sa villa de Clagny. On a joué l'Assassin et Une Tasse de thé.

Fort jolies matinées chez M^{me} Paul la Perche, où les danses se sont prolongées jusqu'à sept heures; chez la duchesse de Doudeauville, où l'on a fait un tour de valse, et chez M^{me} Paul de Salverte, où l'on a entendu deux chœurs inédits de son fils et un joli monologue de M. Joseph Pastré, la Mouche.

Chez la comtesse de Pourtalès, réception très élégante; chez la marquise de Jaucourt, soirée de musique, où la superbe voix de M^{me} de Kinen a été très applaudie. Musique chez la comtesse Barthélemy. Réception de 800 personnes chez la duchesse de Pomar, avenue de Wagram, où l'on a inauguré un escalier monumental tout en pierre blanche, où des colonnes de marbre et de porphyre, d'immenses glaces, de superbes portiques produisent un effet féerique. Cet escalier donne accès à une salle des fêtes qui est immense et superbement décorée.

Carnet matrimonial :

L'abbé Marbeau, curé de Saint-Honoré d'Eylau, a béni, à Saint-Pierre-de-Chaillet, le mariage du baron Mercier de Lestende avec M^{lle} Hélène Thirioz-Montauban.

On annonce les mariages prochains :

Du comte de Maupas avec M^{lle} de Layre; du comte de Cholet, lieutenant au 76^e de ligne, avec M^{lle} Christine Seillière; de M. Jules Hellman, banquier, avec M^{lle} Sabine Carolus Duran, fille du peintre; de M. Pierre d'Epenoux, lieutenant au 20^e dragons, avec M^{lle} Marie-Thérèse de Guinaumont; du vicomte Robert de Trévenenc, officier breveté au 12^e chasseurs, avec M^{lle} Henriette de Barthélemy, et de M. Albert de Saully, avec M^{lle} Marie-Louise de Morogues.

A l'Opéra, bonne reprise de *Sylvia*, l'attrayant ballet de Léo Delibes, où M^{lle} Mauri a obtenu d'innombrables rappels, où M^{lles} Invernizzi, Torri, Violat et Chabot sont charmantes. Le même soir, première audition de la *Vie de Poète*, symphonie de M. Gustave Charpentier, qui nous permet de prévoir un grand compositeur. Les soli ont été bien exécutés par MM. Vaguet, Renaud, M^{mes} Héglon et Fiérens; l'orchestre et les chœurs sont bien dirigés par M. Colonne.

Le général Brugère quitte définitivement l'Elysée pour le commandement de la 12^e division d'infanterie, à Reims.

Il est remplacé par le général Borius dans les fonctions de chef de la maison militaire et de secrétaire général de la Présidence de la République.

DANGEAN.

BIBLIOGRAPHIE

RÊVES ET COMBATS, par M. STÉPHEN LIÉGEARD. 1 volume in-12. — Paris, chez Hachette et C^o.

Nous venons de recevoir un nouveau volume de poésies de notre ami Stéphane Liégeard. La plupart des pièces qui le composent avaient déjà paru isolément dans divers journaux et notamment dans l'*Autorité*. Ce n'en est pas moins, pour les lettrés, une bonne fortune que de les trouver réunies et de pouvoir les relire.

En cette fin de siècle, il est encore des personnes qui aiment à rencontrer, au milieu des productions indigestes de la librairie utilitaire, des pensées nobles, des sentiments humains et patriotiques traduits dans la langue poétique qui leur donne plus de relief et les confie plus sûrement à la mémoire. En vain certaine école

cherche-t-elle à nous persuader que l'algèbre et la géométrie suffisent au bonheur du genre humain! L'auteur de la *Côte d'Azur*, le chanteur mélodieux des *Grands cœurs*, fait vibrer en nous des fibres moins positives de façon à nous démontrer le contraire par l'expérience. Pour académiques que soient les cordes de sa lyre, leurs accents inspirés n'en remuent pas moins en nous d'autres idées : le patriotisme, le respect, la reconnaissance trouvent dans le poète un interprète aussi fidèle qu'éloquent.

Notons aussi les charmantes pièces qui nous redisent des chants d'amour, des descriptions pittoresques de la vendange et de la vieille capitale de la Bourgogne, en proie au vandalisme des démolisseurs. N'en est-ce pas assez pour recommander les *Rêves et combats* aux amateurs de villégiature qui désirent emporter en voyage un livre destiné à charmer leurs loisirs, en les entraînant eux aussi sur les ailes du rêve, au dessus des vulgarités de la vie quotidienne, tout en les charmant par l'éclat et la pureté d'un style vraiment français et digne de la docte assemblée, où nous espérons bien voir un jour prendre place notre excellent ami ?

L'académie de Dijon a déjà ouvert ses rangs au lauréat de l'académie française; quand celle-ci se décidera à suivre son exemple, elle ne fera que ratifier le jugement du public lettré.

C. J.

FAITS DIVERS

LES VIPÈRES. — Dans un mémoire sur le venin des vipères, qui a valu à son auteur un prix Orfila, M. Kaufmann, professeur à l'école vétérinaire d'Alfort, indique l'acide chromique comme souverain remède contre la morsure de ces reptiles.

D'après ses expériences, l'acide doit être posé exactement à l'endroit où se trouve le venin, c'est-à-dire sur la plaie, et employé en solution au centième. A cette dose, il n'exerce aucun effet caustique sur les tissus.

Il y a quelque temps, un journal de Franche-Comté publiait la lettre d'un vétérinaire signalant l'heureux effet de ce nouveau remède : « On m'a apporté, dit-il, un chien d'arrêt qui venait d'être mordu par une vipère, il y avait un quart d'heure à peine. L'animal ne pouvait plus marcher, la tête et le ventre étaient énormément enflés.

« Douze minutes après l'introduction dans la plaie de deux ou trois gouttes d'acide chromique, le chien reprend ses forces, l'enflure diminue, et, au bout d'une heure, le sujet est complètement guéri ».

Il est d'autant plus important de connaître ce remède précieux, que l'ammoniaque, dont on vantait autrefois les mérites surfaits, a été reconnue comme absolument illusoire.

Quand on emploie le grès pour les fondations de machines, il faut veiller à ce que la pierre ne se sature pas, par suite de l'égouttage de l'huile. Celle-ci, en effet, ramollit la pierre, la rend facilement friable, et la désagrège en peu de temps. Les machines fixées sur de pareilles assises se dénivelent graduellement, et il en résulte bientôt des avaries. Le ciment bien moulu est plus résistant que le grès et bien préférable pour asseoir les machines.

(Cosmos)

La Chine est le pays qui a vu naître le premier journal : le *King-Pan*, journal de l'Empire du Milieu, y a été fondé en 911. Sa publication fut d'abord irrégulière. Depuis 1631, il parut chaque semaine jusqu'en 1804. A cette époque, il devint quotidien. Maintenant il en paraît par jour trois éditions, à un sou chacune. L'édition du matin, sur papier jaune, est consacrée aux questions commerciales; l'édition de midi donne les documents officiels et les nouvelles d'intérêt général; l'édition du soir, sur papier rouge, renferme les dernières nouvelles et des extraits des deux premières.

Il est dirigé par six lettrés nommés par le gouvernement.

Deux graphiques établis par le *Journal des Transports* sur les documents officiels apportent une indication intéressante sur cette question si compliquée, de l'exploitation des chemins de fer. Il s'agit du trafic des voyageurs. L'un des graphiques représente le mouvement du nombre des voyageurs; l'autre, celui des recettes kilométriques, du chef des voyageurs, depuis 1865 jusqu'en 1888.

Pendant cette période, le nombre des kilomètres exploités a passé de 13,120 à 29,143; il a plus que dou-

blé. Le nombre de voyageurs a passé de 80 millions à 212 millions; il a presque triplé.

Le développement du nombre des kilomètres mis en service a été ininterrompu, tout comme, à quelques variations près, l'a été celui du nombre des voyageurs.

La recette brute « kilométrique », la recette calculée avant prélèvement de tout frais comme de tout bénéfice, est revenue de nos jours au même niveau où elle était à l'origine de la période considérée sans avoir suivi la marche ascensionnelle des deux facteurs qui la produisent.

L'année 1865, prise comme point de départ de la comparaison, peut être considérée comme le moment où l'exploitation des grands réseaux, sans avoir acquis le développement que des besoins successifs les ont forcés de prendre depuis, était néanmoins complète sous sa forme première.

On se trouve donc en présence de ce résultat, paradoxal à première vue; la quantité de marchandises a augmenté, les acheteurs ont été plus nombreux; la recette n'a pas varié.

On doit inférer de cette apparente contradiction que les kilomètres ajoutés depuis 1865, et surtout depuis 1891, ne correspondaient pas, comme à l'origine, à un trafic indispensable et inévitable.

EMPLOI DE L'EAU CHAUDE. — L'hydrothérapie a pris une telle extension qu'on ne songe guère, en dehors des stations thermales, à se servir de l'eau chaude comme médicament. L'emploi des injections chaudes contre les hémorragies a remis cependant quelque peu en humeur cet agent thérapeutique, qui en vaut bien d'autres.

La céphalalgie cède presque toujours à l'application simultanée d'eau chaude sur la nuque et sur les pieds.

Une serviette pliée, trempée dans l'eau chaude, tordue rapidement et appliquée sur l'estomac, agit d'une manière presque magique contre les coliques.

Rien ne coupe plus rapidement court à une congestion pulmonaire, à une angine ou à un rhumatisme que des applications bien faites d'eau chaude.

Une serviette pliée en plusieurs doubles, trempée dans l'eau chaude et tordue, puis appliquée sur la partie douloureuse, apporte un prompt soulagement aux maux de dents et aux névralgies.

Un morceau de flanelle imbibé d'eau chaude, appliqué autour du cou d'un enfant atteint du croup, produit souvent un calme remarquable en cinq ou dix minutes. Ceci réussit toujours dans le faux croup, et il vaut mieux employer une éponge, comme le conseillait Trousseau.

L'eau chaude, prise à large dose une demi-heure avant de se coucher, est un bon remède contre la constipation; le même traitement, continué pendant quelques mois et associé à une diète appropriée, est aussi très utile pour la cure de beaucoup de dyspepsies.

On pourrait ajouter aussi qu'un des meilleurs moyens de calmer les douleurs gastriques et de précipiter la digestion est l'absorption d'une certaine quantité d'eau aussi chaude que possible, prise par exemple sous forme d'infusion *ad libitum*. On fait ainsi un vrai lavage de l'estomac dont on chasse le contenu dans l'intestin.

LES MONTRES PARLANTES. — Un horloger de Genève, M. Silvau, vient d'inventer une curieuse montre qui « parle » les heures, les demi-heures et les quarts, grâce à un petit appareil phonographique d'une extrême simplicité.

Le système peut s'appliquer à tous les calibres, sans grande augmentation de prix, en conservant à la pièce son caractère habituel.

La parole est frappée sur un disque. On peut faire répéter l'heure à volonté et un ingénieux mécanisme, spécialement disposé dans le fond de la boîte, permet l'émission de l'heure passée.

L'inventeur a pris son brevet à Berne.

UN BAROMÈTRE A BON MARCHÉ. — Remplissez à moitié un pot avec du sable humide; posez sur ce sable une pomme de pin: par le beau temps, les écailles s'ouvriront et par le temps humide elles se fermeront hermétiquement.

A propos de la fumée des usines, M. Richardson, président, a fait à l'institution des ingénieurs et cens-

tructeurs de navires de Newcastle la communication suivante : « C'est par les procédés chimiques qu'on espère surtout faire disparaître la fumée. Les oxydes chauds qui sortent des cheminées d'usines sont maintenant utilisées pour la production de vapeur dans les chaudières qui alimentent les souffleurs. M. Mond, de la maison Brunner, Mond et C^{ie}, est allé plus loin : il brûle son charbon au moyen d'un courant créé artificiellement et, après avoir conduit les gaz de la fumée dans une chambre, ils les lave en les aspergeant d'eau, ce qui abat toutes les particules noires voltigeant dans la fumée; en même temps il condense et récupère l'ammoniaque et les vapeurs sulfureuses. Pour une même force de vapeur, il brûle 125 tonnes de charbon au lieu de 100; mais, pour 125 tonnes de charbon, il recouvre 4 tonnes de sulfate d'ammoniaque, lequel, à raison de 300 francs la tonne, vaut 1,200 francs. Avec un tel résultat, la fumée des usines est condamnée, et on peut espérer qu'elle ne tardera pas à disparaître complètement. »

L'office du recensement, aux Etats-Unis, vient de publier des chiffres très curieux et bien typiques sur le développement de l'industrie du pétrole dans l'Amérique du Nord depuis 1859.

C'est en cette année 1859 que, pour la première fois, le pétrole a figuré sur les statistiques commerciales de la Confédération. A cette époque, « les champs d'huile » de la Pensylvanie et de New-York produisirent seulement 2,000 barils de 42 gallons chacun (ou 190 litres environ); dès l'année suivante, la production s'élevait à 1/2 million de barils, et en 1861, elle dépassait 2 millions. En 1870, la progression avait continué, le nombre des barils extraits étant de plus de 5,250,000; en 1874, il dépassait 11 millions. Enfin, en 1880, on extrayait 26,286,123 barils, et en 1889 (la dernière année pour laquelle on ait une statistique complète) le chiffre prodigieux de 34,820,306 barils, à peu près 35 millions de barils, c'est-à-dire environ six milliards 300 millions de litres de pétrole.

Qu'on ne s'étonne point d'ailleurs de ces chiffres, quand on songe à la consommation énorme que chacun fait aujourd'hui de ce liquide dans la vie de tous les jours. Ajoutons que, de cette production, 21,486,403 barils proviennent des champs de Pensylvanie et de New-York, et 12,471,965 des champs de l'Ohio qui, depuis cinq années seulement, ont vu leur production augmenter dans la proportion de 1 à 22.

L'Exposition que prépare en ce moment M. Rusk, secrétaire du département de l'Agriculture, du Gouvernement des Etats-Unis, à Chicago, sera certainement déclarée une vraie merveille et elle ne servira pas seulement à montrer combien il a été fait par ce département mais, constituera encore un enseignement précieux pour tous ceux qui s'intéressent aux questions agricoles. L'on y fera connaître en détails les ravages exercés par les insectes; sur un globe terrestre seront joués l'histoire de la pleuro-pneumonie et les méthodes si remarquables qui ont exterminé cette maladie en Amérique; enfin l'on y verra encore une reproduction réduite de la « Vallée de la Mort » avec sa flore et sa faune si curieuses ainsi que l'installation complète d'un observatoire météorologique. Une collection de grains, la plus complète qu'il ait encore été donné de voir, sera placée sous la direction immédiate de M. Hubbard, expert attaché à ce département, et réunie grâce à la coopération de nombreux fermiers tant de ce pays que de l'étranger. Elle comprendra, outre des échantillons de blés domestiques, d'autres échantillons, récoltés depuis la rivière Peace, dans le Canada du Nord, jusqu'en Patagonie et depuis la Russie jusqu'aux Indes; ces échantillons seront disposés dans de jolies vitrines avec des étiquettes indiquant le nom, la provenance, le poids et des détails sur le sol et le climat. L'on a déjà réuni 2,000 échantillons de froment, 1,000 d'avoine, 5,000 de seigle, 3,000 d'orge, 300 de blé noir, 1,500 de maïs, sans compter les épis de maïs qui seront exposés à part; on joindra à cette exposition un grand nombre d'autres grains et de produits des jardins. L'on fera aussi en sorte de se procurer en Egypte, des échantillons de la plante primitive, dont ont dérivé toutes les autres variétés de froment.

VARIÉTÉS

Les Moteurs à pétrole

Un savant anglais, le professeur Unwin, a présenté à l'*Institution of civil engineers* de Londres les résultats de ses expériences sur le fonctionnement des moteurs à pétrole dont l'emploi est encore bien récent.

Nous avons pensé que le résumé de ce travail, malgré sa forme technique, pouvait être de nature à intéresser un grand nombre de nos lecteurs.

Le combustible liquide a été appliqué jusqu'ici à la production de la force motrice sous quatre formes différentes : 1^o au lieu et place du charbon pour produire de la vapeur; 2^o dans les moteurs où l'essence ou le naphte servait à la fois de combustible et de fluide moteur; 3^o comme vapeur explosible dans des machines à foyer intérieur; 4^o comme vapeur explosible, après avoir été amené à l'état de vapeur par élévation de température.

Dans la généralité des cas, il ne semble pas que la vapeur puisse être produite aussi économiquement avec du pétrole qu'avec du charbon. Les moteurs à essence de pétrole sont coûteux et dangereux. La production du gaz d'huile offre aussi des difficultés économiques.

Il en résulte que, pour produire la force motrice, il est préférable de vaporiser le pétrole à basse température, de le mêler à l'air et de le faire exploser dans un moteur à foyer intérieur.

Mais la complexité de composition du pétrole rend la vaporisation difficile, car si cette vaporisation se fait sur de grandes masses, on produit un résidu inutile; en le vaporisant en petites masses sur des surfaces chaudes, on obtient des produits goudronneux qui encrassent rapidement la machine.

Dans un moteur à pétrole, où l'on introduit le combustible dans le cylindre, sans avoir à supporter les pertes occasionnées par l'emploi d'un appareil de vaporisation séparé, on peut espérer atteindre un rendement thermique au moins double de celui que donnent une chaudière à vapeur et un moteur. M. Unwin décrit ensuite le moteur à pétrole système Priestmann, et donne les résultats d'expériences faites sur un type de cinq chevaux nominaux tournant normalement à la vitesse angulaire de 200 tours par minute. Avec un pétrole connu sous le nom de *Russolene*, le moteur a fourni une puissance, mesurée au frein, de 6, 9 chevaux, avec un rendement organique de 83 pour 100, et une consommation de 0,988 livres, soit, très sensiblement, 1 livre (453 gr.) de pétrole par cheval-heure disponible sur l'arbre moteur. Au point de vue de la chaleur dégagée, 1 kilogramme de *Russolene* correspond à 1,25 kilogramme de bon charbon.

Le moteur Priestmann de 5 chevaux marchant à pleine charge est donc équivalent, au point de vue thermique, à un moteur à vapeur qui dépasserait seulement 1,23 (565 grammes) de charbon par cheval-heure. La plus faible consommation actuellement signalée dans un moteur à vapeur est celle d'un moteur Sulzer à triple expansion, qui a dépensé 12,45 livres (5 k., 7) de vapeur par cheval-heure indiqué, chiffre qui correspond à 1,6 livre (725 grammes) de charbon par cheval-heure effectif mesuré sur l'arbre.

M. Unwin termine sa communication en passant en revue les différentes applications qui ont été faites jusqu'ici des moteurs à pétrole. Il signale, en particulier leur application à la mise en action de pompes d'épuisement ou d'arrosage, de petites dynamos, pour l'éclairage électrique, de perforatrices et surtout des compresseurs employés dans les phares pour produire l'air comprimé actionnant les sirènes en cas de brouillard.

Une autre application intéressante est celle qui est faite aux embarcations de plaisance et aux canots de sauvetage.

Le faible poids du combustible à transporter, l'alimentation automatique, le peu d'entretien que demande le moteur, et la rapidité avec laquelle il est mis en marche, sont autant d'avantages qui militent en faveur de cette application.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

AVIS

Les créanciers de la faillite du sieur JEAN CACCIO sont prévenus de nouveau, conformément à l'article 464 du Code de Commerce, que la vérification des créances aura lieu en la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à Monaco; le cinq juillet mil huit cent quatre-vingt-douze, à deux heures et demie du soir.

En conséquence, ils sont invités à se présenter en personne ou par fondé de pouvoirs, si déjà il ne l'ont fait, devant monsieur Croco, syndic, à l'effet de lui remettre leurs titres accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes par eux réclamées.

Le Greffier en chef,
RAYBAUDI.

Etude de M^e VALENTIN, notaire et défenseur à Monaco
2, rue du Tribunal, 2

VENTE SUR LICITATION

Le premier juillet prochain, à 9 heures du matin, en l'audience des criées du Tribunal Supérieur de la Principauté, séant à Monaco, au Palais de Justice, et par devant monsieur Hector de Rolland, Vice-Président dudit Tribunal, à ce commis, il sera procédé à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur, des immeubles ci-après désignés, provenant de la succession du sieur Clair-François-Alexandre MEYNARD, ancien avoué, en son vivant domicilié à Paris, 89, boulevard Beaumarchais.

En exécution d'un jugement rendu en la 1^{re} Chambre du Tribunal Civil de 1^{re} Instance du département de la Seine, le vingt-huit avril mil huit cent quatre-vingt-douze, dûment timbré, et enregistré à Monaco, le dix mai suivant, à folio 1 verso, case 4^e et suivante, par le Receveur Bertoni, qui a perçu cinquante-quatre francs pour tous droits;

Lequel jugement intervenu entre :

1^{er} M^e Michel MILHAUD, avoué près le Tribunal Civil de la Seine, demeurant à Paris; 1^o en qualité de conseil judiciaire de monsieur Joseph-Alexandre MEYNARD, rentier, demeurant à La Chapelle-sur-Loire (Indre-et-Loire), pour assister ledit sieur MEYNARD; 2^o et encore en qualité d'exécuteur testamentaire du défunt sieur MEYNARD, susnommé et qualifié;

2^{em} Et le sieur Joseph-Alexandre MEYNARD, rentier, demeurant à La Chapelle-sur-Loire (Indre-et-Loire); ayant M^e Valentin, pour défenseur à Monaco, en l'étude duquel ils ont fait élection de domicile, d'une part.

Contre :

1^o Le sieur Guillaume-Marc MEYNARD, rentier, demeurant au Vésinet (Seine-et-Oise);

2^o Le sieur Lucien GILLET, liquidateur, demeurant à Paris, ce dernier en qualité de conseil judiciaire du sieur Guillaume-Marc MEYNARD, susnommé et qualifié, d'autre part.

DÉSIGNATION DES BIENS A VENDRE

PREMIER LOT

UNE VILLA (dite Brimbordon)

construite en forme de chalet, sise à Monaco, au quartier des Révoires, comprenant un corps de bâtiment composé d'un sous-sol, d'un rez-de-chaussée et d'un étage, ensemble le terrain d'une surface de deux cent soixante-douze mètres carrés environ, sur lequel elle est bâtie, qui confronte : à l'est et à l'ouest, la route desservant la propriété Crovetto de laquelle ledit terrain a été détaché; au sud, le deuxième lot ci-après désigné; et au nord, un terrain acquis depuis par le sieur Chinetti.

DEUXIÈME LOT

UNE PARCELLE DE TERRAIN

de la contenance d'environ deux cent sept mètres cinq centimètres carrés actuellement à l'état de terrain vague, sise audit quartier des Révoires, à Monaco, et confrontant : au sud, au lot numéro quatre des terrains mis en vente par les consorts Crovetto; au nord, le premier lot, qui précède; à l'est et à l'ouest, la route de la propriété Crovetto dont il vient d'être parlé.

Ces deux immeubles sont portés au cadastre de la Principauté sous le numéro 384 p, de la section B.

Le cahier des charges dressé pour parvenir à cette vente a été déposé au Greffe du Tribunal Supérieur le

trente mai dernier, et l'adjudication en a été fixée en ces lieu, jour et heure, par Ordonnance de monsieur le Président dudit Tribunal, en date du même jour.

Mises à prix

Elles ont été fixées ainsi qu'il suit :

Pour le premier lot, en la somme de **quinze mille francs**, ci..... **15,000**
Et, pour le second lot, en celle de **six mille francs**, ci..... **6,000**

Fait et rédigé par Nous, Défenseur poursuivant, à Monaco, le quatre juin mil huit cent quatre-vingt-douze.

Signé : L. VALENTIN.

(Dûment enregistré)

Etude de M^e Louis VALENTIN, notaire et défenseur Monaco, rue du Tribunal, 2

Aux termes d'un contrat passé devant M^e VALENTIN, notaire à Monaco, le vingt-huit mai mil huit cent quatre-vingt-douze, monsieur Jean DELPIANO, négociant en vins et propriétaire, et madame Françoise-Rosalie CAISSON, son épouse, demeurant ensemble à Monaco, ayant élu domicile en l'étude dudit M^e Valentin, notaire à Monaco, ont acquis de monsieur Antoine MÉDECIN, négociant en vins, membre de la Commission communale, et madame Antoinette MARTIN, son épouse, demeurant ensemble à Monaco, et pour lesquels domicile est élu à Monaco, en la même étude, un immeuble situé à Monaco, quartier des Moulins, comprenant :

1^o Une magnifique maison, dénommée *Villa Velleda*, élevée sur le boulevard des Moulins, d'un rez-de-chaussée et de trois étages, et du côté de la mer soit sur le jardin d'un rez-de-chaussée et de six étages ;

2^o Et un petit jardin du côté de la mer.

Cet immeuble est porté au plan cadastral sous le n^o 61 partie de la section E, et confine au levant à la villa Giannina, appartenant au Domaine de Son Altesse Sérénissime, à l'ouest le boulevard des Moulins, au midi les hours Jaur, et au nord la villa Robinson.

Cette acquisition a eu lieu moyennant un prix principal de **quatre-vingt-dix mille francs**.

Une expédition du contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au greffe du Tribunal Supérieur de Monaco, ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble susdésigné des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le vingt et un juin, mil huit cent quatre-vingt-douze.

Pour extrait : L. VALENTIN.

VENTE SUR LICITATION

AVEC ADMISSION D'ÉTRANGERS

D'UNE MAISON ET UNE VILLA

sises à Nice, rue de France 37 et 39

Fixée au **23 Juin 1892**

Il sera procédé ledit jour, à neuf heures du matin, par devant M^e Gazan, juge au Tribunal Civil de Nice, commis à cet effet, dans une des salles du Palais de Justice, à Nice, rue du Sénat, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur, des immeubles ci-après désignés, dépendant de la succession de feu Jean Draghi, en son vivant pharmacien, demeurant à Nice.

DÉSIGNATION :

1^o Une maison sise à Nice, rue de France, n^o 39, élevée de trois étages et mansardes sur caves et terre plein, avec cour et bâtiment au midi ; cet immeuble est porté au plan cadastral de la ville de Nice, section D, n^o 540, pour un revenu de mille huit cent francs.

2^o Une grande villa sise à Nice, rue de France, n^o 37, élevée sur terre-plein de deux étages surmontés de mansardes avec grand jardin au midi et une petite construction à l'est. Ledit immeuble est porté au cadastre section D n^{os} 540, 541, 542 et 543 pour une contenance de 1500 mètres carrés environ.

MISE A PRIX

Cinquante mille francs pour le premier lot, ci **50,000**
Quatre vingt-mille francs pour le second lot

ci..... **80,000**

S'adresser, pour tous renseignements, à M^e Maurel, avoué poursuivant, place Saint-Dominique et rue du Marché, 21 et à M^{es} Sauvan et Peirin, avoués, colicittants, ou consulter le cahier des charges au greffe dudit Tribunal.

Monsieur HONORÉ TORDO et sa famille remercient les personnes qui ont bien voulu s'associer à leur douleur en assistant, hier lundi, aux obsèques de

Madame Marie-Rosine TORDO
Née FIANDINI

leur épouse et mère, décédée à Monaco à l'âge de 32 ans.

Et prie les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part, de vouloir bien excuser un oubli involontaire en ces douloureuses circonstances.

Madame veuve ANNA GODECK et famille ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle et irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur HERMANN GODECK

Second Sous-Chef de l'Orchestre de Monte Carlo décédé à Monaco le 21 juin 1892, à l'âge de 55 ans.

Et vous prie d'assister à son convoi funèbre, qui partira de la maison mortuaire, jeudi 23 juin, à 9 heures du matin.

Il n'y a pas de lettre de faire part.

ÉGLISE SAINT-CHARLES, à Monte Carlo

Dimanche 26 juin 1892

CONFIRMATION

ET

PROCESSION EN L'HONNEUR DU TRÈS SAINT SACREMENT

A 7 heures du matin, Messe célébrée par S. G. Mgr l'Evêque. — Administration du Sacrement de Confirmation aux enfants de la Paroisse de Monte Carlo.

A 4 h. 3/4 de l'après-midi, Procession solennelle du Très Saint Sacrement, présidée par Sa Grandeur.

ITINÉRAIRE DE LA PROCESSION :

Avenue Saint-Laurent — Boulevard des Moulins — Reposeoir de la Place des Moulins, Bénédiction — Boulevard des Moulins — Reposeoir à l'entrée de l'Impasse de la Fontaine, Bénédiction — Avenue de la Costa — Rue de la Scala — Avenue Beaumarchais et du Château-d'Eau — Boulevard des Moulins — Avenue Saint Charles, rentrée dans l'Eglise, Salut solennel du Très Saint Sacrement.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 13 au 19 juin 1892

PORT-VENDRÈS, b.-g. Charles-René, fr., c. Bonfils, vin. id.	SAIN-TROPEZ, b. Deux-Frères, fr., c. Courbon, sable. id.
ID. b. Ville-de-Marseille, fr., c. Jaume, id.	ID. b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud, id.
ID. b. Volonté-de-Dieu, fr. c., Davin, id.	ID. b. Figaro, fr., c. Musso, id.
ID. b. Marie, fr., c. Ferrero, id.	ID. b. Charles, fr., c. Allègre, id.
ID. b. Vierge-Marie, fr., c. Doglio, id.	ID. b. Quatre-Frères, fr., c. Jouvenceau, id.
ID. b. Fortune, fr., c. Moutte, id.	PORTO-VECCHIO, b.-g. Hippolyte-Marie, fr. c. Loto, charbon. id.

Départs du 13 au 19 juin

SAIN-TROPEZ, b. Deux-Frères, fr., c. Courbon, sur lest. id.	ID. b. Ville-de-Marseille, fr., c. Jaume, id.
ID. b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud, id.	ID. b. Volonté-de-Dieu, fr., c. Davin, id.
ID. b. Figaro, fr., c. Musso, id.	ID. b. Marie, fr., c. Ferrero, id.
ID. b. Charles, fr., c. Allègre, id.	ID. b. Vierge-Marie, fr., c. Doglio, id.
ID. b. Quatre-Frères, fr., c. Jouvenceau, id.	ID. b. Fortune, fr., c. Moutte, id.
MENTON, b.-g. Charles-René, fr., c. Bonfils, vin. id.	

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes :

1^o vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie ; prix : 1 fr. 50.

2^o vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix : 2 francs. Se trouvent dans toutes les gares, et à la Librairie CHAIX, rue Bergère, 20, Paris.

En vente à l'Imprimerie de Monaco:
CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE
CODE DE COMMERCE
CODE CIVIL — CODE PÉNAL
Ordonnance sur la Propriété Littéraire et Artistique

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

GRAND BAZAR
MAISON MODÈLE
Madame DAVOIGNEAU-DONAT

Médaille d'argent aux Expositions Universelles d'Anvers, 1885 ; de Paris, 1889

ARTICLES DE PARIS, SOUVENIRS DE MONTE CARLO
BIJOUTERIE, PAPETERIE, PHOTOGRAPHIES, PARFUMERIE
ÉVENTAILS, GANTS, LINGERIE, PARAPLUIES
OMBRELLES, CANNES, ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS
Articles de voyage

Maison recommandée — On parle toutes les langues.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare
MONACO-CONDAMINE

SABLE POUR CONSTRUCTIONS

MACHEFER POUR REMPLISSAGES

Rendu par wagons dans les gares du département

NEGRIN L.

CANNES-LA-BOCCA (Alpes-Maritimes)

Le *Figaro Illustré* de juin (n^o 27) vient de paraître. Sa ravissante couverture *Souvenir du bal* de L. Rossi, suffirait pour assurer le succès de ce fascicule.

A noter en outre, parmi les illustrations : la reproduction du *Médecin malade* de Vibert, après la lacération dont ce tableau a été l'objet, et les deux primes en couleurs hors-texte, particulièrement brillantes, dues aux pinceaux de J.-G. Vibert et de R. Knight. Pour le texte, la première partie d'une nouvelle de Philippe Daryl (Pascal Grousset) intitulée : *Milton Zaramaya, gentleman*, singulière histoire de suggestion où se trouve mêlé un Japonais et qui se passe à Londres.

Voici le sommaire de ce fascicule :

- La lacération du *Médecin malade*, de J.-G. Vibert, par T. G., reproduction du tableau dans son état actuel ;
 - La Vie artistique*, par Armand Dayot ;
 - Alfred Grévin*, par Jean Mérimé ; illustrations de A. Grévin ;
 - Le d'ssus d'ssous* (solution), par G. Laun ;
 - Milton Zaramaya, gentleman* (1^o partie), par Philippe Daryl, illustrations en couleurs de Lucius Rossi ;
 - Le Munchot* (fin), par C. de Torresani, illustrations en couleurs de F. de Myrbach ;
 - La Batteuse ensorcelée*, par Jean Rameau, illustrations de Laurent Desrousseaux ;
 - Joliveau dine chez Joliveau*, par La Malenne, illustrations de Georges Amigues (Japhet).
- Fac-simile de tableaux hors texte :
Entre voisins, par Ridgway Knight ;
A la porte, par J.-G. Vibert.
Couverture : *Souvenir du bal*, par Lucius Rossi.

Un numéro : 3 francs.

Imprimerie de Monaco — 1892

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Juin	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL	
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)								
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir				
14	755.9	756.2	756.5	755.4	755.2	21.2	21.2	25.4	24.6	22.8	75	N E modéré	Beau, couvert, nuit pluie	
15	53.8	53.4	54.2	53.5	53.6	23.2	25.2	24.4	22.6	23.2	81	S O modéré	Couvert, pluie	
16	55.9	55.7	56.5	57.6	57.7	22.8	25.2	26.2	21.2	21.8	79	Calme, N E modéré	Beau	
17	58.5	59.2	59.5	59.6	59.5	22.4	25.6	24.8	23.2	21.4	77	Calme	id.	
18	59.4	59.3	59.2	58.7	57.9	22.2	25.2	25.8	23.2	23.2	77	Id.	id.	
19	58.2	58.7	58.8	58.6	58.4	23.2	24.2	23.4	23.2	21.4	73	Calme, N E	id.	
20	58.7	58.6	58.8	58.5	58.4	23.2	24.2	23.5	23.2	21.7	76	Calme, E	Nuageux, beau	
DATES		14	15	16	17	18	19	20						
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima	25.5	25.5	26.8	25.6	26.2	24.8	25.2					
		Minima	20.2	19.2	20.2	18.2	18.5	19.5	18.2					

Pluie tombée : 3^{mm}